

Kigali, le 15 JAN. 1986

N°0178 /15.00

Note

Vu
Butcher
DSSC
21/1/86

NOTE DE SERVICE au Directeur de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets.

L'Organisation "BONNEFONDEN" oeuvrant dans la Commune Urbaine de NGOMA en Préfecture de BUTARE, a lancé un projet de Formation et d'Encadrement d'Enfants "de familles pauvres".

En guise d'encouragement à cette organisation et pour répondre au souhait des membres de son Comité de gestion, je vous demande d'envoyer un groupe de travail sur le terrain pour mener une étude sur les activités de production des jeunes encadrés par le projet ainsi que les problèmes d'appui aux Coopératives constituées par ces jeunes.

Compte tenu de l'importance de cette étude, le groupe de travail désigné devra fournir leur rapport le 31 Janvier au plus tard.

Le Ministre de la Jeunesse
et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM

C.P.I.à:

- Monsieur le Secrétaire Général
au MIJEUCCOOP
K I G A L I
- Monsieur le Directeur Général *DSSC*
au MIJEUCCOOP (TOUS)
K I G A L I
- Monsieur le Bourgmestre de la
Commune Urbaine de NGOMA
B U T A R E

